Communiqué de presse France Libertés 26 février 2018



Iran/ONU. France Libertés demande l'annulation de l'intervention du ministre de la Justice du régime iranien au Conseil des droits de l'Homme

France Libertés dénonce vivement la participation de Monsieur Avaee, ministre iranien de la Justice, au Conseil des Droits de l'Homme à Genève le 27 février 2018. Monsieur Avaee est l'un des responsables du massacre de 1988 en Iran, constituant un crime contre l'humanité.

« France Libertés est très préoccupée par le fait que le ministre iranien de la Justice, Seyyed Alireza Avaee, figure sur la liste des orateurs au cours du segment de personnalités haut niveau à l'ouverture de la prochaine session du Conseil des droits de l'Homme », s'indigne Gilbert Mitterrand, président de France Libertés.

Un ministre impliqué dans le massacre de 30 000 prisonniers politiques

Monsieur Avaee était Procureur général et membre de la « *Commission de la mort* » lors du massacre de 1988 à Dezful en Iran (sud-est) qui a envoyé 30 000 prisonniers politiques à la mort. Ce massacre constitue un « *crime contre l'humanité* » selon le Statut de Rome.

Le nom d'Avaee (Seyyed Ali-Reza AVAEE) figure également sur la <u>liste actuelle</u> des personnes en sanctions de l'Union Européenne (UE) pour « *violation des droits de l'homme* ». Depuis 2011, le texte de l'UE stipule qu' « en tant que président du pouvoir judiciaire de Téhéran, il a été responsable de violations des droits de l'homme, d'arrestations arbitraires, de déni des droits des prisonniers et d'augmentation des exécutions ». Il figure également sur la liste noire du Royaume-Uni pour « *violations des droits humains* ».

France Libertés exhorte toutes les nations démocratiques à dénoncer d'urgence la participation de Monsieur Avaee au Conseil des droits de l'Homme

Compte tenu de l'implication de Monsieur Avaee dans des crimes contre l'humanité, sa présence devant le Conseil des droits de l'Homme serait une insulte aux principes des Nations Unies et causerait un préjudice grave au Conseil et à ses États membres. « Cela enverrait le message aux responsables iraniens, et plus largement à tous les responsables de violations des droits humains, que l'ONU est prête à tolérer ces atrocités et l'impunité liée », alerte Gilbert Mitterrand.

France Libertés exhorte toutes les nations démocratiques à dénoncer d'urgence la participation de Monsieur Avaee au Conseil des droits de l'Homme. « Nous appelons le Haut-Commissaire aux Droits humains à agir immédiatement pour empêcher le régime iranien d'abuser de la plateforme du Conseil des droits humains, et de retirer Monsieur Avaee de la liste des orateurs », conclut Gilbert Mitterrand.

Contact presse

France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand Camille Dechambre – chargée des relations presse camille.dechambre@france-libertes.fr - 06 50 05 42 13